

Rennes, le 8 Janvier 2019

Dossier suivi par :  
Service Social Départemental

**Objet :** Réunions d'Information pour des Aides financières Projets Vacances.

Madame, Monsieur,

L'association souhaite favoriser l'organisation de projets de vacances, de répit, de temps de convivialité au bénéfice des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Le partenariat entre l'Adapei 35, l'Unapei et l'ANCV peut permettre une aide financière sous forme de chèques-vacances.

Cette aide peut participer au financement des prochains week-ends, séjours, vacances pour la personne en situation de handicap et /ou de ses aidants (participation à la location du Mobil home, parcs de loisirs, séjours adaptés,...). Plusieurs types de demandes sont possibles et le montant alloué varie en fonction des ressources et de l'adhésion à l'Adapei 35.

Je vous invite aux réunions d'information organisées près de chez vous de janvier à février et animées par le Service Social Départemental. Vous trouverez ci-joint le calendrier des rencontres.

L'ensemble des acteurs de l'Adapei 35 se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

Veillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente  
Catherine LECHEVALLIER



**7 réunions d'information**  
**Aides financières Projets Vacances**

Mardi 29 janvier 17h - 18h30  
à l'IME L'Etoile - 29, rue de Beauvais à Vitré

Mardi 29 janvier 17h - 18h30  
à l'IME Le Bois Greffier - 8, Lieu-dit « Les Courbettières » à Bain de Bretagne

Mercredi 30 janvier 17h - 18h30  
au Siège de l'Adapei 35 - 17, rue Kérautret Botmel à Rennes

Vendredi 1<sup>er</sup> février 17h - 18h30  
au Foyer l'Hermine - 2, rue des Carmes à Dol-de-Bretagne

Vendredi 1<sup>er</sup> février 17h - 18h30  
à l'IME La Rive - 2, rue de la Rive à Redon

Jeudi 7 février 17h - 18h30  
au Foyer la Grande Maison - 11, rue des Ecoles à Saint-Malo

Vendredi 8 février 16h - 17h30  
à la MAS de la Sillandais - Cours des vieux métiers à Chavagne

---

**A noter :**

Les informations sont téléchargeables sur la page d'accueil du site internet [www.adapei.com](http://www.adapei.com).

Un dossier à remplir sera à adresser dument complété **avant le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019**

⇒ A l'Adapei 35, 17 rue Kerautret Botmel 35 044 Rennes Cedex

⇒ ou par mail [apv@adapei35.asso.fr](mailto:apv@adapei35.asso.fr)

**Nous nous chargerons de l'envoi à l'Unapei qui instruira votre dossier.** Le Service Social Départemental est à votre disposition si vous souhaitez bénéficier de conseils pour le compléter.